EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

31ème session du Groupe de travail EPU

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

26 mars 2018

Rapport soumis par :

L'Académie de la Paix et du Développement Durable Association de droit Centrafricain reconnue sous la référence n°1808/MISPAT/DIRCAB/DGATD/DAPA/SASE du 1er septembre 2016.

Elle a pour objet l'Éducation à la Paix et au Développement Durable. Depuis sa création, elle s'investit à différents niveaux dans la promotion de la paix portée par tous, pour tous, dans un espace ouvert à tous. Son siège est établi au quartier Saint Paul à Bangui (RCA). http://www.academiepaix-ca.org

1. L'espoir né de la construction d'une paix durable et rapide après le retour à l'ordre constitutionnel le 30 mars 2016 tarde à se concrétiser. Le regain des violences dans la majorité des provinces et en particulier dans le Nord et le Sud Est a basculé, à nouveau dans la détresse et la précarité, dans une proportion historique jamais atteinte, des centaines de milliers de déplacés internes et de réfugiés dans les pays voisins.
2. Le retour à l'ordre constitutionnel le 30 mars 2016 à l'issue d'une élection démocratique a suscité beaucoup d'espoir à la sortie d'une difficile transition au

cours de laquelle l'ensemble de la population a pris l'option forte de la construction de la paix par le dialogue à la base et l'instauration de l'État de droit en Centrafrique.

3. En 2018, les violences ne faiblissent toujours pas malgré de nombreuses initiatives internationales sous la houlette de la MINUSCA ont été prises notamment par l'Union Africaine, la CEEAC, la CEMAC ou la communauté Saint Egidio. La population subit sa 6ème année de drame et désespoir.
4. Les enjeux et défis prioritaires du nouvel ordre constitutionnel tardent à se concrétiser en raison du regain de l'insécurité liée à la présence néfaste des groupes armés occupant plus de 80 % du territoire national.
5. En effet, l'année 2017 a connu une recrudescence des atteintes graves aux droits humains. Le HCR par la voix de son porte-parole Adrian Edwards lors de la conférence de presse du 23 janvier 2018 au Palais des Nations à Genève avance le chiffre de 688 700 Centrafricains déplacés fin 2017 soit une augmentation de 60% par rapport en 2016. Le nombre des réfugiés dans les pays voisins a lui aussi augmenté de 12% pour atteindre le chiffre de 542 380 personnes.
6. Le nombre d'enfants enrôlés de force par les groupes illégaux n'a cessé de croitre passant quasiment du simple au double. L'UNICEF a indiqué le 12 février 2018 que depuis 2014 la République Centrafricaine comptait environ 21.500 enfants associés aux groupes armés dont 3.346 filles.
7. Le Forum National de Bangui du 4 au 11 mai 2015 a recommandé une impunité zéro, la justice comme condition d'une réconciliation durable et la poursuite des futures étapes de construction de la paix à travers l'instauration d'une Commission Vérité-Justice-Réparation et Réconciliation.
8. Les victimes au nombre desquelles l'administration centrafricaine, les entreprises, les groupements économiques, les organisations confessionnelles sans exception, les blessés et les particuliers ainsi que les ayants droits des personnes décédées notamment les veuves, veufs et orphelins se comptent par milliers et attendent réparation.
9. La dimension des préjudices multiformes qui ont plongé l'ensemble des couches sociales et forces vives de la Nation mérite d'être considérée équitablement dans le cadre d'une justice sociale nationale afin de redonner espoir à la population et aux communautés qui ont tout perdu.

10. L'absence de réponses fortes et adaptées aux nombreuses attentes individuelles et collectives de la population centrafricaine dans son ensemble, notamment la protection effective des droits humains retarde l'instauration d'une paix durable.

Réparer les conséquences de la crise

11. L'ensemble du tissu administratif, institutionnel, économique et social a été lourdement et durablement impacté par les affres du conflit qui se ressentent par l'accroissement de la très grande pauvreté.
12. **Nous recommandons à l'État la création d'un fonds de solidarité et de relèvement national appelé « FONDS NDOYÉ » abondé par un financement national et international à la fois public et privé. Il servira à soutenir le relèvement des secteurs productifs ainsi que la survie de la population qui a besoin d'un minimum pour reprendre le cours de la vie où elle s'était arrêtée**.
13. **Nous recommandons des mesures incitatives d'ordre financier, fiscal et social pour garantir le relèvement rapide de l'économie ainsi que la reconstitution du capital et des fonds propres des entreprises nationales qui contribuent au développement économique du pays.**
14. **Nous recommandons à l'État d'adopter des mesures sociales réparatrices à l'égard des personnes démunies en particulier des femmes et des enfants notamment sur l'accès à la santé et à l'éducation.**

Réaffirmer les droits humains dans la construction de la paix

15. La crise a engendré de graves impacts aux droits humains sur l'ensemble de la population en violation des principes, lois centrafricaines et instruments internationaux.
16. La primauté des droits humains à travers le cri du Président fondateur Barthélémy BOGANDA, appelant au ZO KWE ZO c'est-à-dire TOUT HOMME EST HOMME dans la langue nationale officielle le SANGO doit être l'un des premiers principes de construction de la paix, mais aussi la base de l'évolution future du cadre institutionnel et législatif protégeant la vie et la dignité humaine.
17. **Nous recommandons à l'État de faire respecter scrupuleusement les dispositions de l'article 1er de la constitution qui reconnait à la personne humaine un caractère sacré et inviolable sur l'ensemble du territoire centrafricain.**

18. **Nous recommandons à l'État d'appliquer le code pénal afin de mieux protéger les droits et la dignité de la personne humaine.**

Réhabiliter et réinsérer les Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés (EAFGA)

19. Le phénomène récurrent des Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés (EAFGA) constitue une grave hypothèque sur l'avenir de la jeunesse et celui de tout le pays à terme.
20. Le 12 février 2018, une évaluation estimative de l'UNICEF considère que le nombre des EAFGA depuis 2014 a atteint 21500 enfants. Un chiffre considérable compte tenu des faibles capacités de prise en charge du pays.
21. Nous notons au demeurant avec regret que l'Etat tarde à s'approprier effectivement la gouvernance publique et le pilotage du sort des milliers d'EAFGA.
22. **Nous recommandons à l'État l'adoption d'un cadre national unique conforme aux instruments internationaux en faveur de la réinsertion et réintégration socioéconomique et communautaire des EAFGA.**

Réhabiliter et réinsérer les femmes combattantes et associées

23. La persistance de la crise a pour la première fois de l'histoire de la République Centrafricaine vu l'apparition des centaines de femmes combattantes et associées de tous âges et souvent accompagnées de jeunes enfants. Ce phénomène est aujourd'hui observé sur toute l'étendue du territoire. Aucune politique publique adaptée d'accompagnement et de prise en charge des spécificités de réinsertion de ces femmes n'a été adoptée à ce jour.
24. **Nous recommandons à l'État de prendre des mesures spécifiques de réhabilitation, réinsertion et de réintégration communautaire des femmes combattantes et associées.**

Relancer la cohésion sociale et le vivre ensemble

25. La crise qui prévaut en République Centrafricaine a ébranlé les fondations de la cohésion nationale et du vivre ensemble, occasionnant de récurrents déplacements massifs de populations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

26. Les divisions observées et basées sur des fondements artificiellement régionaux ou confessionnels constituent le prétexte de violations graves et répétées des droits humains qui restent bien souvent impunies.
27. La banalisation des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre commis par les groupes illégaux constitue une menace durable pour la protection des personnes et le relèvement effectif de l'État.
28. Tous ces phénomènes qui perdurent depuis plus de 5 ans nuisent au vivre ensemble qui est le socle même de la sortie durable de la crise.
29. Nous recommandons à l'État de promouvoir un travail de mémoire rappelant les valeurs et ressources de paix ayant toujours prévalu dans le pays afin de contribuer à l'apaisement durable entre les différentes couches sociales.
30. **Nous recommandons au gouvernement de lancer avec l'appui des partenaires au développement des vastes campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre les violations des droits de l'homme ayant pour mobile et prétexte des motifs confessionnels et ethniques.**
31. **Nous recommandons à l'État de favoriser l'adoption en urgence avec l'aide de la communauté internationale des mesures propices au retour sécurisé et durable des déplacés internes et réfugiés.**
32. **Nous recommandons à l'État de rendre visibles et effectifs les principes et valeurs fondamentaux prescrivant l'égalité des citoyens, en particulier l'observation de la nécessaire neutralité religieuse dans la gouvernance publique et principalement dans le processus de construction de la paix afin de prévenir toutes violations des droits humains, toutes revendications ou divisions sociales futures y faisant référence.**